- **LE CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Le Conseil économique et social est, aux termes de la Charte, l'organe principal de coordination des activités économiques et sociales de l'ONU et de ses organismes et institutions spécialisées - qui constituent ce que l'on appelle «le système (ou la famille) des Nations Unies»

Le Conseil économique et social comprend 54 membres élus pour trois ans . Il prend ses décisions à la majorité simple, chaque membre disposant d'une voix. Présidente, Madame Mariatta Rasi(Finlande) .

PROGRAMMES

Le Bureau du Conseil économique et social est élu par le Conseil au début de chaque session annuelle. Le rôle de ce bureau est de proposer un ordre du jour et d'organiser la session avec le collaboration du secrétariat des Nations Unies.

EXEMPLE

condition de la femme et actions dont campagne contre l'excision

Droits fondamentaux des femmes* Éducation et formation des femmes* Les femmes au pouvoir et aux postes de décision* Les femmes et l'économie* Les femmes et l'environnement* Les femmes et la santé* Les femmes et la pauvreté* Les femmes et les conflits armés*	Les femmes et les médias* Les petites filles* Mécanismes institutionnels de promotion de la femme* Violence à l'égard des femmes* Questions émergentes* Objectifs de développement du Millénaire* Population* Rôle des hommes et des enfants* Les femmes et le développement rural*

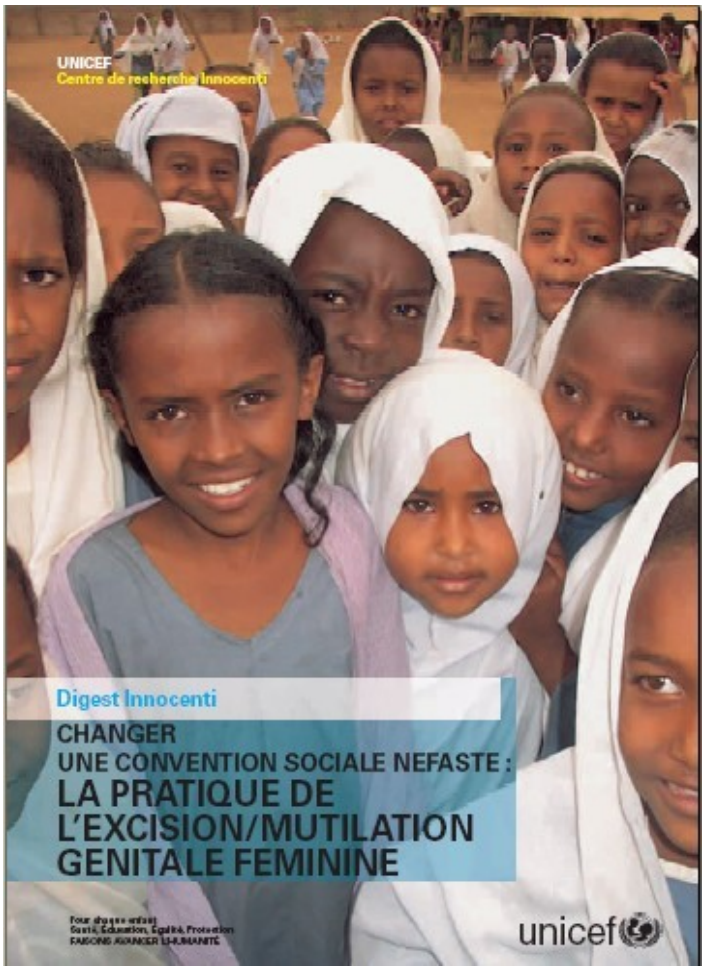

- **LES DROITS DE L'HOMME /LES AFFAIRES HUMANITAIRES / LE DROIT INTERNATIONAL**
-

EXEMPLE

Le tribunal pénal international pour juger les crimes contre l'humanité

Exemple

La réduction des risques de catastrophe commence à l'école
2006-2007 Campagne mondiale pour la prévention des catastrophes

EXEMPLE

La protection de la mer et des espèces marines

Accord de 1995 sur les stocks de poissons

2007 : Groupe de travail spécial officieux à composition non limitée **chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale**